

# EN 378 : L'Europe fait de sa révision l'une de ses priorités

TARDY, ANNE-SOPHIE | le 10/02/2022



***La Commission européenne souhaite réviser la norme EN 378 pour développer un nouveau standard dans le processus d'analyse des risques des réfrigérants inflammables.***

La norme EN 378, relative aux exigences de sécurité et d'environnement à appliquer aux systèmes frigorifiques et pompes à chaleur, pourrait bien évoluer. La commission européenne a en effet présenté le 2 février dernier sa stratégie de standardisation, dont le but est de mettre en place de nouveaux modèles pour un « *marché unique résilient, vert et numérique* ». Parmi les mesures évoquées, la révision de la norme EN 378 semble être à l'étude.

Le but de cette mise à jour serait, selon le programme de travail diffusé par la Commission européenne, d'assurer une adoption plus facile et plus importante des réfrigérants "naturels" dans le secteur de la réfrigération et des pompes à chaleur. Des réfrigérants "naturels" qui sont pour certains inflammables, à des degrés différents, et donc régis par la norme EN 378.

Concrètement, l'Europe prévoit de développer de nouveaux standards dans le processus d'analyse des risques de ces réfrigérants inflammables en révisant les

parties EN 378-1, EN 378-2 et EN 378-3, dont la dernière mise à jour date d'octobre 2020 et concernait les exigences applicables aux salles des machines, dont celles spécifiques aux fluides frigorigènes des groupes A2, A3, B2 et B3.

Avec cette nouvelle révision, la Commission européenne espère, en plus de réduire l'impact environnemental des systèmes de réfrigération et des pompes à chaleur, de rendre les entreprises européennes du secteur plus compétitives.

Le calendrier de ces travaux n'est pas encore connu. L'Europe doit nommer un responsable de cette standardisation globale pour superviser les différentes activités de normalisation. Reste à voir si la révision de la norme EN 378, qui devrait donc donner plus d'importance aux réfrigérants "naturels", et peut-être moins de contraintes sur le terrain, ira de pair avec la proposition européenne de révision de la F-Gas attendue normalement pour avril.

<https://www.larpf.fr/reglementation-1/14275/EN-378--LEurope-fait-de-sa-revision-lune-de-ses-priorites>